

ÉLECTIONS 2020

Une nouvelle équipe aux commandes de notre territoire !



POLITIQUE
Présentation des nouveaux élus

FRANCE SERVICES
Deux nouveaux partenaires

PETITE ENFANCE
Devenez assistant(e) maternel(le) !

ÉCONOMIE
COVID-19 : notre soutien aux entreprises



AU SOMMAIRE...

p.6-9 : Politique

Présentation des élus

p.12 : Pôle Technique

Les compétences au service de nos communes

p.14 : Aquaval

Pari réussi !

p.4 : Social / France Services

Deux nouveaux partenaires

p.10 : Petite Enfance

Devenez Assistant(e) Maternel(le) !

p.15 : Culture

Les subventions aux associations sont maintenues

p.14 : Tourisme

Une saison jugée satisfaisante

p.11 : Enfance & Jeunesse

Les Séjours Ski annulés en 2021

p.11 : Numérique

Le point sur le déploiement de la fibre

p.5 : Économie

Nos actions pour soutenir l'économie locale

p.13 : Environnement

Les derniers chiffres du tri



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

■ Pôle administratif

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
contact@cclpa.fr

■ Maison France Services

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
france-services@cclpa.fr

■ Relais d'assistantes maternelles (RAM)

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 80 86
ram@cclpa.fr

■ Pôle technique

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 51 74
s.techniques@cclpa.fr

■ AQUAVAL - Complexe de loisirs

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 52 67
aquaval@cclpa.fr
www.facebook.com/aquaval81

■ Offices de tourisme

- Bureau à Lautrec : 05 63 97 94 41
lautrectourisme81@gmail.com
- Bureau à St-Paul : 05 63 50 17 01
lautrectourisme81@gmail.com

■ SPANC

Tél : 05 63 70 51 74 / 06 25 48 60 64
spanc@cclpa.fr

■ Déchèteries (Trifyl)

- Site de Guitalens : 05 63 70 99 30
- Site de Lautrec : 05 63 71 10 14

■ Médiathèques :

- Site de St-Paul : 05 63 75 97 27
Groupe Scolaire - 81220 Saint-Paul
mediatheque@cclpa.fr
- Site de Vielmur : 05 63 70 35 32
Maison des Associations - 81570 Vielmur
mediatheque@cclpa.fr

■ Maison de retraite

EHPAD «La Grèze» - 81440 Montdragon
Tél : 05 63 34 27 45
ehpad-montdragon@cclpa.fr

■ Accueils de loisirs :

- ALSH - Montdragon
Tél : 05 63 58 78 53
alsh-montdragon@cclpa.fr
- ALSH / ALAE - Lautrec
Tél : 05 63 75 30 54
alae.lautrec@gmail.com
- ALSH / ALAE - Vénès
Tél : 05 63 75 04 01
f.rurales.venes@orange.fr
- ALSH / ALAE - Vielmur & St-Paul
Tél : 05 63 74 33 79
accueil.loisirs.agout@gmail.com
- ALSH / ALAE - Fiac
Tél : 07 68 15 21 03
direction.cdliac@gmail.com

■ Crèches :

- « Les Petits Meuniers » - Lautrec
Tél : 05 63 70 49 88
creche-lautrec@cclpa.fr
- « Poussin - Poussette » - Vielmur
Tél : 05 63 75 32 32
creche-vielmur@cclpa.fr
- « Il était une fois » - St-Paul
Tél : 09 64 27 61 32
lespetitsdelagout@orange.fr



www.cclpa.fr



Retrouvez toute l'actualité de la CCLPA sur Facebook : www.facebook.com/cclpa81



Bonjour,

Cette année 2020 fut très particulière, tant dans nos vies, nos foyers, notre travail, que dans notre intercommunalité. La crise sanitaire que nous traversons est sans précédent, extrêmement anxiogène, l'ensemble de la population de notre territoire a été touché à divers degrés, certaines entreprises ont dû fermer, les bars et restaurants sont dans la détresse, les petits commerces dits "non essentiels" qui font la vie de nos communes ont dû baisser pavillon, mais nous devons faire face et penser à des jours meilleurs.

La CCLPA a été présente pour aider les commerces et entreprises avec une aide du "Fonds L'Occal", en partenariat avec la Région; nos agents dans l'ensemble de nos services ont toujours été à pied d'œuvre pour faire leur travail malgré le confinement (maison de retraite, ordures ménagères, voirie, crèches, ALSH, espaces verts, tourisme, urbanisme, culture, économie, administration...). Les agents de la maison de retraite ont tout particulièrement été à la hauteur de leurs engagements, ce fût très contraignant pour eux et malgré les heures qui se sont enchaînées, la bienveillance extrême à l'égard des résidents a été sans faille, merci à eux.

Dans tout ce chamboulement une nouvelle équipe a été élue, un président et 10 vice-présidents, chacun avec ses compétences au service des communes et des habitants de notre territoire. Un des enjeux politiques pour les 6 années, c'est la qualité du service public. Pour être au service des habitants de la communauté de communes, les élus définissent une ligne politique qui sera mise en place par l'ensemble de nos agents, sur le terrain, dans tous nos domaines de compétences pour aider les 28 communes du Lautrecois-Pays d'Agout (enfance, jeunesse, crèches, RAM, voirie, ordures ménagères, culture, patrimoine, urbanisme, économie, tourisme-Aquaval, bâtiments - espaces verts, assainissement privé, maison de retraite).

La maison "France Services", basée dans nos locaux de la "Maison du Pays" à Serviès, amène diverses réponses et accompagne nos concitoyens dans des domaines tels que : l'emploi, la médiation, les cartes grises, la formation des jeunes... Il est pour nous, très important d'apporter à nos communes, avec nos maires, les services pour lesquels nous avons été élus.

Les 39 membres du conseil de communauté travaillent pour notre territoire, prennent des décisions qui sont dans l'intérêt de tous, pour que nos campagnes soient agréables à vivre et continuent de l'être. N'hésitez pas à les solliciter, ils sont là pour vous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021, fructueuse et prometteuse, remplie de belles promesses d'avenir.

Thierry Bardou
Président de la CCLPA

Deux nouveaux partenaires nous ont rejoints !



• Les Conciliateurs de Justice

En juin dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux conciliateurs de justice : **M. Christian Andrieu** et **M. André Lopez**, qui assurent des permanences tous les lundis après-midi à la Maison du Pays et reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Besoin de régler à l'amiable un litige avec un voisin, un différend entre locataire et propriétaire, un litige relatif à la consommation ou aux malfaçons de travaux, ou encore des dettes et créances impayées... Ils sont présents pour vous aider !



• Le CDAD

Depuis mi-octobre, le "Conseil Départemental d'Accès aux Droits" (CDAD) tient une nouvelle permanence en "visio", une demi journée par semaine à la Maison du Pays à Serviès.

Vous avez un souci d'ordre familial (séparation, divorce...), des difficultés pour obtenir ou renouveler un titre de séjour, vous faites face à un surendettement... Les juristes du CDAD vous informent sur vos droits et obligations sur différentes thématiques comme la famille, le pénal, l'entreprise, le travail, la santé, l'immigration, le logement, la construction...

Ces services sont gratuits. Contactez-nous pour plus d'informations et demandez votre RDV !

La DGFiP renforce sa présence en Lautrecois - Pays d'Agout

Début 2021, de nouvelles permanences fiscales seront assurées à la Maison du Pays par la "Direction générale des finances publiques" (DGFiP). Le premier contact se fera par rendez-vous téléphonique pour essayer de débloquer votre situation et répondre à vos questions concernant vos impôts (impôts sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation). En cas de situation complexe, un rendez-vous physique pourra être organisé dans nos locaux à Serviès.



Un forum de l'emploi pas tout à fait comme les autres...

Au vu du contexte sanitaire, l'organisation du "job dating", avec des entretiens physiques "employeurs/candidats", n'a pas pu se réaliser cette année avec nos partenaires de l'emploi. Malgré tout, notre espace France Services a accompagné plusieurs entreprises de notre territoire en recherche de personnel, en diffusant leurs offres d'emploi sur notre site et via nos réseaux (Facebook, campagnes d'e-mailing...). Au total, 6 employeurs ont profité de cette action. Des offres d'emploi restent en cours sur notre site Internet dans la rubrique "Actualités - Forum de l'Emploi". N'hésitez pas à les consulter !

10 nouveaux jeunes du territoire intègrent la "Garantie Jeunes"



Pour la 2^e année, la "Mission Locale du Tarn Sud", dans le cadre du dispositif "France Relance : 1 jeune - 1 solution", accueille 10 jeunes depuis le 17 novembre sur la "Garantie Jeunes". L'objectif principal est de leur faciliter l'accès à l'autonomie et à l'emploi. Les jeunes retenus se sont engagés pour un accompagnement d'un an. Ils bénéficient d'un suivi personnalisé avec un conseiller référent et reçoivent une allocation mensuelle. Ces jeunes ont débuté par 3 semaines en ateliers collectifs à la Maison du Pays et sont actuellement positionnés sur des stages en entreprises.



Contact : Mme Sonia Landes - 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr
www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

L'entreprise de transports TESTE s'installe sur la ZA Borio Novo

La CCLPA est heureuse d'accueillir sur la partie Nord de la zone d'activité Borio Novo à Vielmur, l'entreprise familiale TESTE, premier fournisseur du transport scolaire dans le Tarn. Le site accueillera une dizaine de bus et sera en activité dès le début de l'année. **L'entreprise est actuellement en recherche de chauffeurs titulaires du "Permis D" pour effectuer le transport scolaire, matin et soir. Pour les non titulaires du permis, elle propose des possibilités de financements.**



Après avoir réalisé les aménagements de cette nouvelle partie de la zone et la vente d'un lot à l'entreprise **TESTE**, **il reste un lot viabilisé de 2 400 m² disponible au prix de 25 €/m² pour accueillir de nouvelles entreprises.**

COVID-19 : nos actions pour soutenir l'économie locale

La CCLPA a mobilisé ses compétences pour soutenir du mieux possible le secteur économique pendant cette période sanitaire (producteurs locaux, artisans, PME, prestataires touristiques...) pendant et après la période de confinement.

Pour cela, nous avons décidé de mettre en place un certain nombre d'actions et de relayer plusieurs initiatives portées par le Département et la Région.

Le Fonds L'Occal : Afin de soutenir l'économie locale, les élus de la CCLPA ont décidé de contribuer à ce fonds créé par la Région Occitanie, en partenariat avec le Département du Tarn et la Banque des Territoires pour un montant de 20 000 €.

Nous venons de mettre en place de **nouvelles aides aux entreprises avec ce fonds :**

- En soutenant les investissements nécessaires à la reprise d'activité pour des secteurs comme le tourisme, le commerce, l'artisanat, la culture et l'évènementiel.
- En prenant en charge le montant du loyer du mois de novembre pour les commerces indépendants (jusqu'à 10 salariés) qui ont fait l'objet d'une fermeture administrative. Sont exclus les loyers dus à un membre de sa famille, à une SCI dont le demandeur ou un membre de sa famille est actionnaire, ou à une collectivité.

Producteurs locaux : Partagée sur notre page Facebook, nous avons mis régulièrement en avant la liste des producteurs locaux qui proposaient de la vente directe pendant le confinement. Nous avons également relayé les "drives" du réseau "Bienvenue à la Ferme" ainsi que la plateforme régionale des producteurs et/ou vendeurs de produits alimentaires.

Dégrèvement de CFE : Les élus ont voté en juillet 2020, un dégrèvement exceptionnel des 2/3 du montant de la cotisation foncière 2020 due par les entreprises du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'évènementiel, secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire.

Opération "Poches à baguettes" : En partenariat avec l'Union des Entreprises de Proximité, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Pôle Emploi, nous avons participé à l'opération « Poches à baguettes ». En effet, près de 200 offres d'emploi ont été imprimées sur plus de 50 000 poches et diffusées dans les boulangeries tarnaises, dont 5 présentes sur notre territoire.



Vous êtes chef d'entreprise et souhaitez vous installer sur notre territoire ? N'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans vos recherches.



M. Denis BARBERA - Maire de Serviès

■ **1^{er} Vice-président "Économie & ZAE"**

"L'expérience acquise au cours des trois derniers mandats sur la commune de Serviès me permet aujourd'hui de me projeter sereinement sur cette nouvelle mission, ce nouveau challenge intercommunal et ce quatrième mandat. Comme nous le savons tous, la pandémie mondiale fait énormément souffrir l'économie. Une de nos missions intercommunales sera donc de maintenir et soutenir les entrepreneurs de notre territoire.

Quelques mesures exceptionnelles existent, nous leur apporterons, à la mesure de nos moyens, l'aide technique et financière pour traverser cette période difficile. Un autre point très important sera le développement de nos zones artisanales. Je suis persuadé du dynamisme de notre intercommunalité. La croissance de ces zones, en attente depuis de nombreuses années, sera, je l'espère, un marqueur fort de ce mandat."



Mme Nathalie ARMENGAUD - Conseillère à Vielmur-sur-Agout

■ **2^e Vice-présidente "Petite Enfance"**

"Ce mandat en tant que vice-présidente est une première pour ma part. Mon rôle consistera à pouvoir répondre aux besoins des familles de notre territoire, que ce soit pour les modes de garde en accueil collectif ou individuel et sur les actions en lien avec la parentalité. Nous disposons de 3 crèches dont 2 intercommunales (Vielmur et Lautrec), d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et de 46 professionnelles pouvant accueillir les enfants à

leur domicile. Cette dynamique nous permet d'accompagner les familles et de veiller à la qualité d'accueil. Nous travaillerons conjointement avec les membres de la commission et les agents du service en ayant toujours à cœur de favoriser le bien-être des enfants."



M. Alain BERTHON - Maire de Fiac

■ **3^e Vice-président "Culture & Patrimoine"**

"Les commissions sont les instances privilégiées pour aller au fond des projets, des problématiques de notre territoire. La culture en est une : nous avons la chance d'avoir un territoire émaillé de nombreux acteurs culturels et d'une offre riche et variée. Je souhaite développer cette offre ainsi que les partenariats avec la SNA, le Café Plum, le Département et les communes du territoire, afin de permettre à chaque commune de la CCLPA de

bénéficier de cette richesse culturelle. L'un des objectifs de ce mandat, c'est aussi d'offrir une place plus importante au patrimoine sur notre territoire avec l'aide des associations et des communes. Notre patrimoine le mérite. Le promouvoir, c'est aussi valoriser nos communes et leur attractivité."



Mme Christine VALERO - Adjointe à Saint-Paul-Cap-de-Joux

■ **4^e Vice-présidente "Enfance, Jeunesse & Sports"**

"Elue pour la première fois à Saint-Paul-Cap-de-Joux, membre d'associations du territoire depuis toujours, j'ai à cœur de mettre mon énergie et mes compétences au service de la communauté de communes et particulièrement auprès des jeunes. Les objectifs de la commission "Enfance, Jeunesse & Sports" pour ces 6 années à venir seront de valoriser, encourager et accompagner les enfants et les jeunes de notre territoire pour qu'ils puissent

être des acteurs reconnus au cœur de notre collectivité."



M. Gilbert VERNHES - Maire de Montdragon

■ **5^e Vice-président "EHPAD - La Grèze"**

"Je suis heureux et touché d'avoir été reconduit dans mes fonctions de vice-président chargé de l'EHPAD. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur du personnel très compétent et très dévoué, en particulier dans la période difficile que nous traversons. Je tiens à saluer leur professionnalisme, leur travail, et leur résilience face aux difficultés qui nous touchent et les touchent en ce moment. Je fais le vœu que nous puissions retrouver

une situation sanitaire plus sereine afin qu'ils et elles puissent continuer d'assurer leurs missions dans des conditions moins dures pour la suite, et je tiens à les assurer de mon plein soutien dans leur tâche."



M. Didier VIALA - Maire de Laboubène

■ 6^e Vice-président "Matériel & Espaces Verts"

"J'ai le plaisir d'avoir été reconduit dans mes fonctions de vice-président chargé du matériel et des espaces verts. Je souhaite que la commission reste autant en harmonie avec les attentes et besoins des administrés comme elle a pu l'être par le passé. La CCLPA se doit d'être présente aux côtés de ses communes pour les accompagner dans l'entretien de leurs biens et de leur domaine public. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer

sur du personnel très compétent que je tiens à remercier ici pour son travail mais aussi pour l'ambiance qui règne au sein du service. Je fais le vœu que cette qualité de travail perdure pendant tout le mandat."



M. Claude ALBA - Maire de Fréjeville

■ 7^e Vice-président "OM & Environnement"

"Le 16 juillet, j'ai eu l'honneur d'être élu vice-président de la CCLPA en charge des ordures ménagères et de l'environnement. Je souhaite organiser le travail de la commission en lien constant avec les délégués désignés dans chaque commune ; les compétences, connaissances, savoir-faire de chacun sont une grande richesse pour avancer vers un travail de qualité. Toute l'équipe, délégués, agents du service et moi-même, sera à l'écoute

pour entendre et répondre à tout problème pouvant survenir dans les communes de la CCLPA. Chaque préconisation de la commission fera bien sûr ensuite l'objet d'un vote au sein du conseil communautaire."



M. Jean-Jacques AYRAL - Maire de St-Genest-de-Contest

■ 8^e Vice-président "Tourisme & Aquaval"

"Dans la grande Occitanie, entre mer et montagne, le Laurécois-Pays d'Agout joue la carte verte avec comme objectif de renforcer le sentiment de "pleine nature et ses bienfaits". Nous avons la chance d'avoir un large panel de prestataires de qualité sur notre territoire : hébergeurs, restaurateurs, producteurs, prestataires... Ma volonté est donc de pérenniser la synergie et la collaboration entre tous ces acteurs par le biais de l'Office de Tourisme. Nous

mettrons également tout en œuvre en vue d'obtenir le label "Tourisme et Handicap" pour notre bureau d'information à Lautrec et le classement de celui-ci. Aquaval, vitrine incontournable de notre territoire, sera au cœur des réflexions menées avec les membres de la commission pour améliorer son offre et garantir son attractivité à long terme."



M. Christian GALZIN - Maire de Vénès

■ 9^e Vice-président "Urbanisme & SPANC"

"Suite aux dernières élections, Monsieur le Président m'a demandé de prendre en charge le dossier urbanisme. La priorité qui a été définie concerne le PLUI qui à ce jour est bloqué par non validation des services de l'État. Avec Sylvain, nous avons rencontré les élus dans chaque commune afin de mettre à jour le zonage, hiérarchiser et prioriser les souhaits de chacun tout en prenant en considération la capacité des réseaux. Pour la partie droit des sols

(ADS), nous avons l'obligation de renouveler les conventions de délégation d'instruction des dossiers (PC, PA, DP, CU) avant la fin de l'année. La nouvelle commission urbanisme, composée d'un représentant de chaque commune, devra faire des propositions et donner son avis sur les différents projets qui seront présentés, mais aussi nous informer des problématiques particulières à chaque commune. L'objectif étant d'être les plus efficaces possibles."



M. Michel COLOMBIER - Maire de Puycalvel

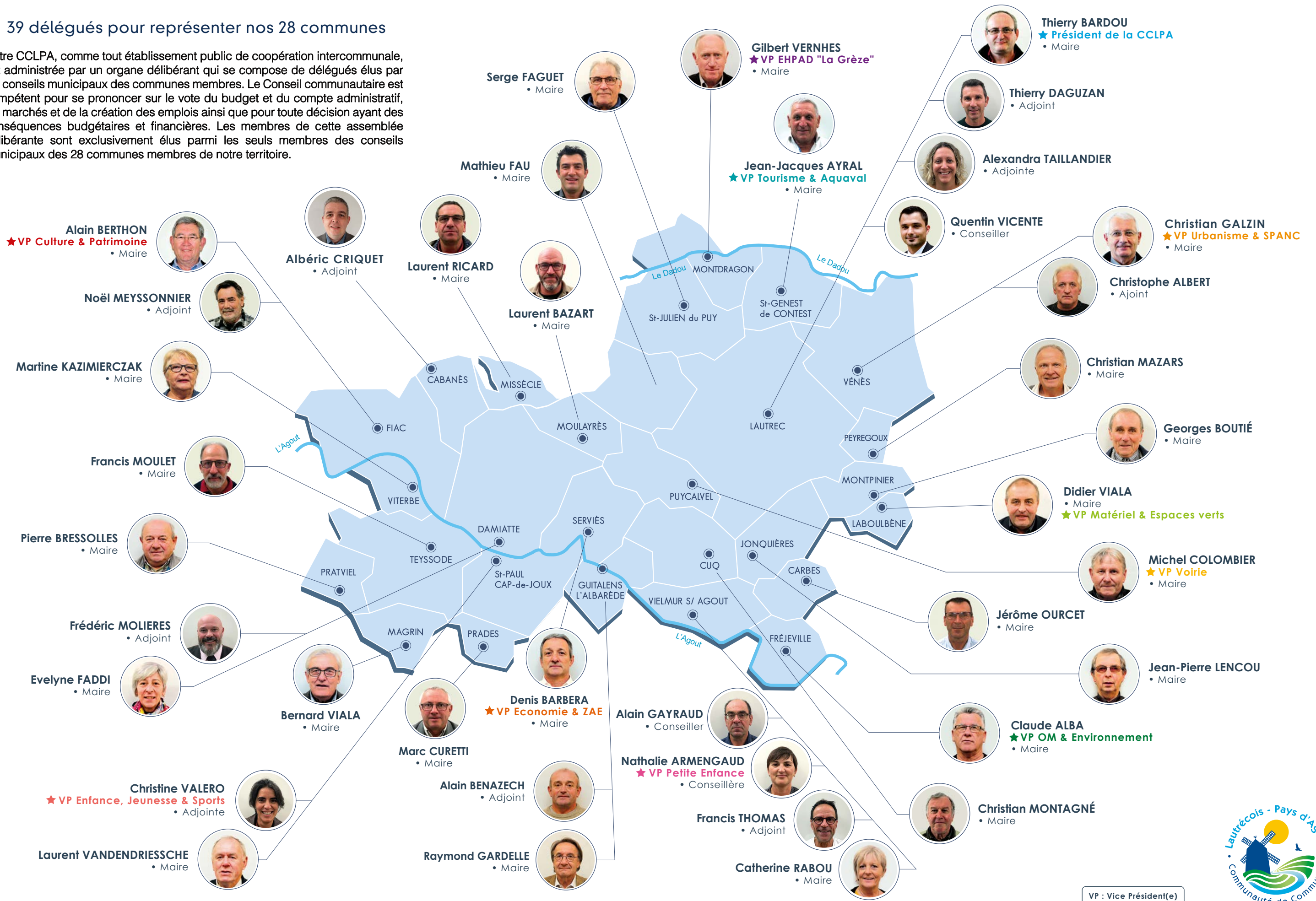
■ 10^e Vice-président "Voirie"

"J'ai accepté avec plaisir de prendre en charge la commission Voirie à la demande du Président de la CCLPA. Je souhaite partager mon expérience professionnelle et mes compétences acquises au service des routes du Tarn avec tous les délégués de la commission et nos agents du service, afin d'apporter un véritable plus pour nos

communes. Je rappelle qu'une commission n'est pas dotée d'un pouvoir décisionnel, mais qu'elle représente l'instance de débat et de préparation des décisions du bureau ou du conseil. Je souhaite que chaque délégué(e) s'implique fortement pour faire remonter les informations utiles concernant la voirie sur leur commune. Une relation de confiance doit impérativement s'instaurer entre nous tous, c'est l'objectif que je me fixe en tant que président."

39 délégués pour représenter nos 28 communes

Notre CCLPA, comme tout établissement public de coopération intercommunale, est administrée par un organe délibérant qui se compose de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres. Le Conseil communautaire est compétent pour se prononcer sur le vote du budget et du compte administratif, les marchés et de la création des emplois ainsi que pour toute décision ayant des conséquences budgétaires et financières. Les membres de cette assemblée délibérante sont exclusivement élus parmi les seuls membres des conseils municipaux des 28 communes membres de notre territoire.



VP : Vice Président(e)



**VOUS N'AVEZ PAS PEUR DU LION, DE L'OURS ET DE LA CHENILLE ?
DEVENEZ ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)**

ET RÉPONDEZ À UN FORT BESOIN EXPRIMÉ PAR LES FAMILLES DE NOTRE TERRITOIRE !



Si vous souhaitez travailler avec de jeunes enfants tout en étant autonome, nous pouvons répondre à vos questions et vous accompagner pas à pas dans les démarches qui vous mèneront à la réussite de votre projet.

Contactez le Relais d'Assistants Maternelles de la CCLPA au 05 63 70 52 67 / ram@cclpa.fr

Nos ateliers "normalement" de retour cet hiver



Retrouvez nos moments éducatifs et ludiques avec votre enfant (4 ans max.) lors de ces ateliers gratuits, organisés par notre service dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) et en partenariat avec la PMI (Protection Maternelle Infantile). En espérant que le contexte le permette...



La ronde des mots partagés

Venez partager une parenthèse à la découverte des mots et des histoires avec votre enfant.

- **Lundis : 11 janvier, 8 février & 8 mars**
de 10h à 11h30 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



Câlins à 2 mains

Cet atelier vous aide à stimuler l'éveil de votre bébé par le toucher, grâce à des méthodes de relaxation reconnues.

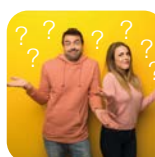
- **Mardis : 5 janvier, 2 février & 2 mars**
de 10h à 11h30 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



Jouons ensemble !

De 10h à 11h30, notre service vous invite à venir partager un temps de jeux et d'échanges privilégié avec votre enfant sur un thème ludique.

- **Lundi 18 janvier : Préparons la galette !**
Autres RDV : Lundis 15 février & 15 mars



Temps Par'enfants

Avis aux familles ! Vous avez envie de participer à des temps de rencontres, choisissons ensemble les sujets à partager !

- **Samedi 15 janvier à 10h à la Maison du Pays**
Thème : Rencontrons-nous ! (ouvert à tous les âges)

Contact : Mme Laurence Tourez - 05 63 70 52 67 / petite-enfance@cclpa.fr

Les séjours ski sont annulés en 2021

Depuis de nombreuses années, la CCLPA propose des séjours ski à destination de tous les jeunes du territoire sur les vacances de février. L'an passé, 122 jeunes âgés de 7 à 17 ans avaient pu partir skier pendant une semaine à Porté-Puymorens.

Malheureusement, en raison de l'incertitude concernant l'évolution de la crise sanitaire, l'organisation des séjours ski n'a pu être anticipée pour cette saison.



Fortement perturbé, notre service s'adapte !

La crise sanitaire que nous vivons depuis plusieurs mois a chamboulé nos projets mais les accueils de loisirs et leurs équipes ont su maintenir une offre de loisirs attractive et adaptée pour nos jeunes.

Sur la période estivale, 4 chantiers loisirs jeunes et 2 stages d'anglais ont été proposés aux jeunes du territoire. L'accueil de loisirs de Montdragon est resté ouvert tout l'été et a programmé des animations et ateliers dans le cadre des "vacances apprenantes".

Cet automne, "la semaine geek" a permis aux jeunes de s'initier aux combats de sabre laser, maîtriser les techniques du dessin manga et cogiter pour créer un "escape game" grandeur nature. À Montdragon, les enfants de l'ALSH intercommunal ont développé leur imaginaire autour des pirates.

Si la situation le permet, **notre service organisera pendant les vacances d'hiver et de printemps, des ateliers ludiques et créatifs pour les jeunes** et très certainement des stages linguistiques dans le cadre des "vacances apprenantes".



Contact : Mme Mireille Payrastre - 05 63 70 52 67 / enfance-jeunesse@cclpa.fr

NUMÉRIQUE

TARN FIBRE : le point sur le déploiement

Christophe Ramond, Président du Département et Lionel Recorbet, Président de SFR FTTH, ont à maintes reprises confirmé leur volonté d'accélérer le déploiement du réseau "Tarn Fibre" pour maintenir l'objectif fixé qui consiste à pouvoir proposer le très haut débit dans tous les foyers du département avant fin 2022.

Si la crise du COVID-19 a provoqué un retard dans le programme de déploiement prévu sur notre territoire, les installations récentes de NRO (nœud de raccordement optique) sur plusieurs communes (St-Paul, Lautrec...) et le passage des cables sur les grands axes démontrent l'avancée des travaux.

Il nous faudra patienter encore un peu avant que les offres commerciales des opérateurs puissent être proposées dans l'ensemble de nos communes.



L'installation finale du réseau devrait couvrir près de 140 000 foyers et entreprises sur 287 communes pour un investissement de 271 millions d'euros, dont 28 millions d'euros de participations publiques. Tous les opérateurs d'accès internet pourront utiliser ce réseau et proposer aux Tarnais des abonnements pouvant aller jusqu'à 1Gbits/s.

Une multitude de compétences au service de nos communes

Le service Bâtiment / Divers se compose de plusieurs compétences. En effet, plusieurs métiers y sont regroupés comme la maçonnerie, l'aménagement, la plomberie, le nettoyage, la climatisation ou encore l'électricité.

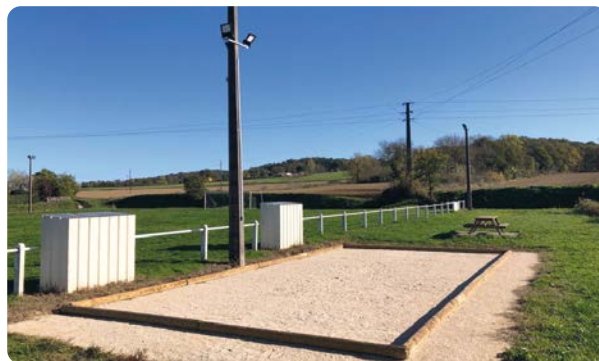
En septembre, nos agents ont réalisé, à la demande de la commune de Cabanès, l'éclairage extérieur du nouveau terrain de pétanque et de la nouvelle aire de jeux. Un interrupteur à limitation de durée a été mis en service et des spots LED à faible consommation éclairent à présent ces espaces pour permettre aux habitants de profiter pleinement de ces nouveaux lieux de loisirs et de convivialité.

Nos agents sont également intervenus pour la mise en place de jeux pour enfants à Laboulbène. Les enfants de la commune ont maintenant un espace qui leur est dédié pour s'amuser tout en profitant du bon air de la campagne environnante.

Le service Espaces verts intervient régulièrement pour des missions de tonte, d'élagage, de plantations ou de taille sur les communes de notre territoire mais également sur les sites de la CCLPA, et notamment sur le complexe de loisirs Aquaval qui nécessite un entretien régulier.

Le service Voirie réalise l'entretien et la réparation de nos routes intercommunales. À la demande des communes, il crée des portions aménagées et goudronnées pour le confort et la sécurité de nos habitants qui les empruntent.

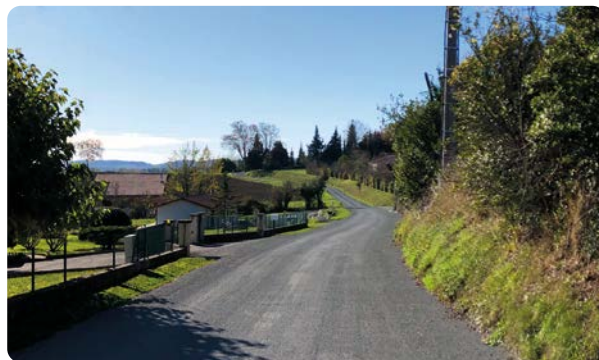
La photo ci-jointe a été prise au chemin de Larénal à Lautrec. Nos agents ont refait le revêtement total de la chaussée ainsi que l'accotement vers le talus, pour permettre un passage aux piétons.



Nouveau terrain de pétanque à Cabanès



Entretien des espaces verts à Prades



Réfection de la voirie à Lautrec

Éric Suarez, notre technicien spécialiste des climatisations



Habitant sur la commune de Serviès, Éric a été recruté au mois de septembre dernier pour assurer la maintenance des climatisations et des systèmes de chauffage des bâtiments de la CCLPA et de nos communes.

Titulaire de l'agrément de mise en service et entretien des climatiseurs (ASFO Grand Sud), d'un brevet professionnel sur les équipements électriques et de deux CAP (électrotechnique et entretien des systèmes mécaniques), il vient compléter le panel des nombreuses compétences réunies au sein de notre pôle technique.

Contact : Services techniques - 05 63 70 51 74 / s.techniques@cclpa.fr

**TRIER,
C'EST
POURTANT
PAS
COMPLIQUÉ !**



Plus de déchets collectés et toujours trop d'erreurs de tri !

En 2016, lors du déploiement des bornes textile "Le Relais" sur nos communes, près de 3,2 kg / hab. étaient collectés. En 2019, ce chiffre était d'environ 4,7 kg / hab., soit un total de presque 70 t au total de **TLC (Textile, Linge et Chaussures)**. Une augmentation notoire est le signe que ces nouvelles habitudes que nous devons adopter deviennent de bons réflexes acquis pour la majorité d'entre nous.

Pour rappel, même abimés, ces TLC doivent être relativement propres pour pouvoir être déposés dans les bornes textile "Le Relais".



Concernant le tri du verre, nous avons capté l'année dernière environ 500 t de verre, soit près de 34 kg / hab. contre 29 kg / hab. en 2016. Nous ne cessons donc de progresser sur la quantité recyclée.

En 2019, le mauvais tri représente 21 % des déchets jetés dans nos caissettes et bacs jaunes. Il a du être redirigé vers les ordures ménagères (contre 23 % en 2018). Ces chiffres restent malheureusement trop élevés pour nous placer parmi les bons élèves du Département.

Malgré les efforts du plus grand nombre, nous continuons de retrouver dans les containers gris (pour les ordures ménagères) et jaunes (pour le tri sélectif) trop de verre et de matières textiles qui n'ont rien à y faire. Si le mauvais tri représente un coût évident pour notre collectivité et donc pour chaque contribuable, nous devons absolument redoubler de vigilance pour améliorer ces chiffres.

- Pour localiser les bornes textile sur votre commune, connectez-vous sur : www.refashion.fr/citoyen/fr/je-depose
- Pour localiser les bornes du verre, rendez-vous sur : www.ourecycler.fr

Notre "Opération Composteurs" prolongée en 2021

Grâce à l'acquisition d'un composteur à domicile, un habitant valorise à son domicile en moyenne 40 kg de déchets par an. Sur des centaines de foyers, il en résulte une économie considérable sur le coût du tri de nos déchets et un compost très utile pour optimiser la fertilité de nos jardins.

C'est pourquoi notre service "Environnement" renouvelle son opération afin de permettre à chacun de bénéficier d'un composteur à un prix préférentiel (en plastique recyclé ou en bois).

Pour réserver le vôtre, contactez-nous !



Contact : Mme Manon Passelergue - 05 63 70 51 74 / environnement@cclpa.fr

Une saison jugée plutôt satisfaisante

Après un printemps difficile en termes de fréquentation, le bilan de la saison touristique est plutôt positif. En juillet, elle est équivalente à celle de 2019. Le mois d'août affiche une baisse due essentiellement à l'annulation des grandes manifestations de notre territoire et une clientèle étrangère en forte baisse.

Cette année sans précédent a eu pour conséquence positive, la découverte de notre territoire par une clientèle de proximité (région) qui, jusqu'alors, préférait des destinations plus lointaines. L'intérêt étant bien sûr d'avoir fidélisé ces visiteurs pour de futurs courts séjours, hors période estivale. Nous capitalisons ainsi de nouveaux ambassadeurs de notre destination.



Du village de Lautrec, avec son moulin, la collégiale St-Rémy, son atelier du sabotier... à Magrin avec son musée du Pastel, il y a tant de belles et bonnes choses à vivre sur notre territoire du Laurécois-Pays d'Agout.

AquaVal a réussi son pari

Alors que le doute planait sur une éventuelle ouverture du complexe de loisirs au début de l'été, une majorité d'élus avait souhaité que tout soit mis en œuvre pour permettre une ouverture au public dans les meilleures conditions possibles dès le début des vacances scolaires.

Avec une fréquentation maximale limitée, les élus de la CCLPA avaient choisi de déployer le système de réservation en ligne "Open Billet" : solution clé en main proposée par le Département qui nous a permis d'appréhender la gestion des flux et de pouvoir garantir un accès à tous ceux qui réservaient leur billet avant leur venue.



L'équipe de la saison 2020 devant le "Splash", dernière attraction qui fait le bonheur des plus jeunes pendant les chaudes journées de l'été.

Avec plus de 500 visiteurs par jour en moyenne, les résultats sont très satisfaisants : "C'est grâce aux efforts de tous, visiteurs et techniciens, que cette saison 2020 a pu se dérouler dans de bonnes conditions" précise Jean-Jacques Ayral, nouveau vice-président en charge du Tourisme et d'AQUAVAL.

Avec "Lou Mercat d'Aquí", offrez votre terroir !

En cette période compliquée pour nos commerces, l'office de tourisme du Laurécois-Pays d'Agout a fait la promotion de nos différents prestataires qui s'organisent autour de la commande en ligne et du retrait de marchandises en mode "Drive".

Notre territoire regorge d'idées originales comme des nuits insolites, des paniers gourmands producteurs, des œuvres d'artistes et d'artisans, des cartes cadeaux restaurants, des bons pour des balades en calèche, stages équestres...



Vous manquez d'idées pour faire plaisir autour de vous ? Trouvez de véritables pépites sur le site de l'office de tourisme et donnez un petit coup de pouce à nos commerçants : www.lautrectourisme.com

Contact : 05 63 70 52 67 - developpement@cclpa.fr

Nos médiathèques se réinventent pour nourrir vos envies

Depuis plusieurs mois, nos médiathèques se sont adaptées à des conditions inédites suite à leur fermeture au public comme de nombreux établissements. Pour continuer à proposer un service à nos usagers, nous avons adopté le fameux "Click&Collect" ou "Drive". Grâce à notre catalogue accessible sur notre site internet, les adhérents disposant de leur identifiant et de leur mot de passe peuvent commander sur les 2 sites indifféremment. Les ouvrages sont acheminés sur la médiathèque de retrait de leur choix.

Nous avons profité de cette période sensible pour préparer votre retour avec l'acquisition de nombreux livres sans oublier **les derniers prix littéraires tels que Le Renaudot, le Femina, le Médicis, le Prix Goncourt...** En parallèle, nos présentoirs se sont garnis de nouveaux jeux à découvrir en famille avec plus de 140 références disponibles.



Chaque année, nos médiathèques s'enrichissent de nouveaux jeux de société pour s'amuser en famille ou entre amis. Venez essayer nos dernières nouveautés comme "Loup-Garou pour une nuit", "Mystery House", "Le Labyrinthe Magique", "Le Draftosaurus"... et bien d'autres encore.

"Cerise sur le gâteau", nos médiathèques se sont dotées de deux nouveaux ordinateurs pour développer davantage ses points d'accès internet publics.

La CCLPA maintient son aide aux associations du territoire pour 2021

En 2020, malgré la crise traversée et les charges qui ont impacté notre collectivité, la CCLPA a fait le choix de maintenir l'enveloppe budgétaire de 40 000 € allouée aux subventions pour les associations. **Pour cette nouvelle année, dès le mois de janvier, vous pourrez retrouver sur notre site internet le dossier de demande de subventions.**

Le cahier des charges n'a pas été modifié et la date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 15 février 2021 inclus.

Comme tous les ans, les dossiers seront étudiés en commission "Culture" et validés par le conseil de communauté au moment du vote du budget qui aura lieu en avril.

Nous vous rappelons les principes adoptés concernant ces attributions :

- Pour les associations sportives ou de loisirs qui ont un engagement auprès des jeunes tout au long de l'année, le soutien est de 20 € / enfant de moins de 18 ans résidant sur le territoire de la CCLPA.
- Pour les associations culturelles, elles doivent présenter un projet, un événement culturel à réaliser au cours de l'année.



Téléchargez le dossier de demande de subvention sur notre site internet, à l'adresse : www.cclpa.fr/vie-associative

La Saison Culturelle

2020 - 2021

• bientôt de retour...



DATES	PROGRAMME	HORAIRES	LIEUX / TARIFS
14 JANVIER	Musique Flamenco KIKO RUIZ «Âma la Vida»	20h30 (durée 1h15)	Salle Communale MONTDRAGON Tarifs : 10€ / 7€ Abonnement CCLPA : 7€
5 FÉVRIER	Théâtre FAMILIE	20h30 (durée 1h20)	Scène Nationale Albi Tarif CCLPA : 15€
du 08/03 au 02/04	Exposition / Sculptures Tarik ESSALHI	du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h	Maison du Pays - SERVIÈS Entrée Gratuite
17 MARS	Atelier d'écriture JE ME SOUVIENS	de 15h à 16h30 (durée : 1h30)	Médiathèque CCLPA - ST-PAUL Gratuit - Inscriptions obligatoires
19 MARS	Théâtre / Humour JE ME SOUVIENS	20h30 (durée 1h)	Salle des Fêtes - ST-PAUL Tarifs : 10€ / 7€ Abonnement CCLPA : 7€
2 AVRIL	Cirque Moderne MACHINE DE CIRQUE	20h30 (durée 1h30)	Scène Nationale Albi Tarif CCLPA : 24€
du 19/04 au 20/04	Atelier Créatif Atelier Modelage Argile	9h-12h / 14h-17h (durée 3 x 3h)	Médiathèque CCLPA - VIELMUR Gratuit - Inscriptions obligatoires
6 MAI	Clown / Humour VESTIAIRE NON SURVEILLÉ	20h30 (durée 1h)	Salle des Fêtes - SERVIÈS Tarifs : 10€ / 7€ Abonnement CCLPA : 7€